

Mairie d'ASNIERES-SUR-BLOUR
8, Route de la Maréchaire
86430 ASNIERES-SUR-BLOUR

 : 05 49 48 74 17
contact@asnieres-sur-blour.fr

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice	11
Présents	10
Votants	10

Séance ordinaire du 5 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq du mois de juin, le Conseil Municipal de la commune d'Asnières-sur-Blour, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à dix-neuf heures à la Mairie, sous la présidence de Mme Maryse LEGRAND, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28/05/2026.

Présents : Maryse LEGRAND, Olivier RANGER, Bénédicte MARCHADIER, Norbert JAKUBOYE, André RENONCOURT, Marion COURT, Isabelle JAMMET, Christelle LESTIEUX, Sébastien RIERA, Sébastien DUDOUIT.

Absente excusée : Kristel MEERT de nationalité belge.

Le quorum étant atteint, Mme le Maire ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour :

Délibération n°2026.41

Objet : Elections des délégués des conseils municipaux pour les sénatoriales 2026.

Mme LEGRAND Maryse, maire, a ouvert la séance.

Mr Norbert JAKUBOYE a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art L.2121-15 du CGCT).

Le Maire a ensuite rappelé qu'en application de l'art. R133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le Maire ou son remplaçant, et comprend les 2 conseillers municipaux les plus âgés et les 2 conseillers municipaux les plus jeunes, à l'ouverture du scrutin.

Conformément à l'art. L.284, L.290-1 et L.290-2 du code électoral le conseil municipal doit élire 1 délégué titulaire et 3 délégués suppléants.

ELECTION DU DELEGUE TITULAIRE

1^{er} TOUR DE SCRUTIN

La Présidente a ensuite invité le Conseil à procéder, *sans débats*, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection d'un délégué titulaire.

Chaque Conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	10
A déduire : bulletins blancs et nuls	1
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés	9
Majorité absolue	5

Ont obtenu :

Mme LEGRAND Maryse	6 voix
Mr JAKUBOYE Norbert	3 voix

Maryse LEGRAND a réuni la majorité absolue et a été proclamée déléguée :
Mme **LEGRAND Maryse**, née le **13/02/1958** à **ANNOVILLE (50)** qui a déclaré accepter le mandat. Adresse : « 3, Villedon » 86430 ASNIERES-SUR-BLOUR

ELECTION DES DELEGUES SUPPLEANTS

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection de trois délégués suppléants.

1^{er} TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du scrutin qui a suivi immédiatement le dépôt des votes a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	10
A déduire : bulletins blancs et nuls	1
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés	9
Majorité absolue	6
Ont obtenu :	
M. RANGER Olivier	10 voix
M. JAKUBOYE Norbert	10 voix
Mme MARCHADIER Bénédicte	10 voix

Ont obtenu la majorité absolue et ont été proclamés suppléants :

M. RANGER Olivier, né le 22/12/1950 à Asnières-sur-Blour qui a déclaré accepter le mandat.
Adresse « 2, Chez Nigout » 86430 Asnières-sur-Blour.

M. JAKUBOYE Norbert, né le 09/01/1969 à Valenciennes (59) qui a déclaré accepter le mandat.
Adresse « 2 Tartifume » 86430 Asnières-sur-Blour.

Mme MARCHADIER Bénédicte, née le 22/04/1988 à Saint-Junien (87) qui a déclaré accepter le mandat. Adresse « 1 Quiourat » 86430 Asnières-sur-Blour.

Le procès-verbal de séance sera annexé à cette délibération. La séance a été levée à dix-neuf heures vingt-cinq minutes.

Et ont signé les membres présents :

Rien ne restant à l'ordre du jour, Madame le Maire déclare la séance close à 19h25.